

Vos questions / nos réponses

Dépistage cannabis positif

Par [Profil supprimé](#) Postée le 29/08/2014 15:22

Bonjour, suite à une suspension de permis après un contrôle de drogue positif (cannabis), j'ai effectué une visite médicale en Octobre dernier à laquelle j'ai présenté un test urinaire négatif au cannabis.

Aujourd'hui j'ai récupéré mes tests pour la seconde visite médicale ayant lieu en Septembre et il s'avère que je suis positif alors que j'ai arrêté d'en consommer.

Je voulais savoir si cela pouvait venir du fait que je fréquente des gens qui continuent à consommer régulièrement à côté de moi ou d'autres causes (médicaments, etc... : j'ai suivi un traitement il y a deux mois à base de corticoïdes) ?

Je voulais aussi savoir si avant ma deuxième visite médicale, il était possible de refaire d'autres démarches pour démontrer qu'effectivement j'ai stoppé ma consommation, car je présume que de déclarer aux médecins présent à la visite médicale que je ne suis que fumeur passif ne me permettra pas de garder mon permis.

Merci à vous.

Mise en ligne le 29/08/2014

Bonjour,

La consommation passive de cannabis (le fait de respirer de la fumée d'autrui sans fumer soi-même) ne suffit pas à fausser un test de dépistage, sauf dans un environnement particulièrement confiné. En revanche, certains médicaments peuvent entraîner un faux positif (les anti-inflammatoires comme le Nifluril par exemple). Nous manquons d'éléments pour pouvoir vous répondre plus précisément (quels médicaments ou traitements avez-vous pris ou continuez-vous de prendre..) mais nous vous conseillons de procéder à une nouvelle analyse en faisant appel à un laboratoire d'analyses biologiques. Vous pouvez aussi informer le médecin de la nature de votre traitement (si cela est toujours d'actualité) et de la possibilité que celui-ci fausse vos résultats.

Cordialement.
